

Chapitre 2

Commentaires sur la situation financière de la province

Contenu

| | |
|--|----|
| Huitième déficit annuel consécutif..... | 11 |
| Croissance constante de la dette nette | 13 |
| Commentaires sur la santé financière de la province | 22 |
| Commentaires sur les tendances importantes observées dans les états financiers consolidés de la province | 40 |

Commentaires sur la situation financière de la province

Huitième déficit annuel consécutif

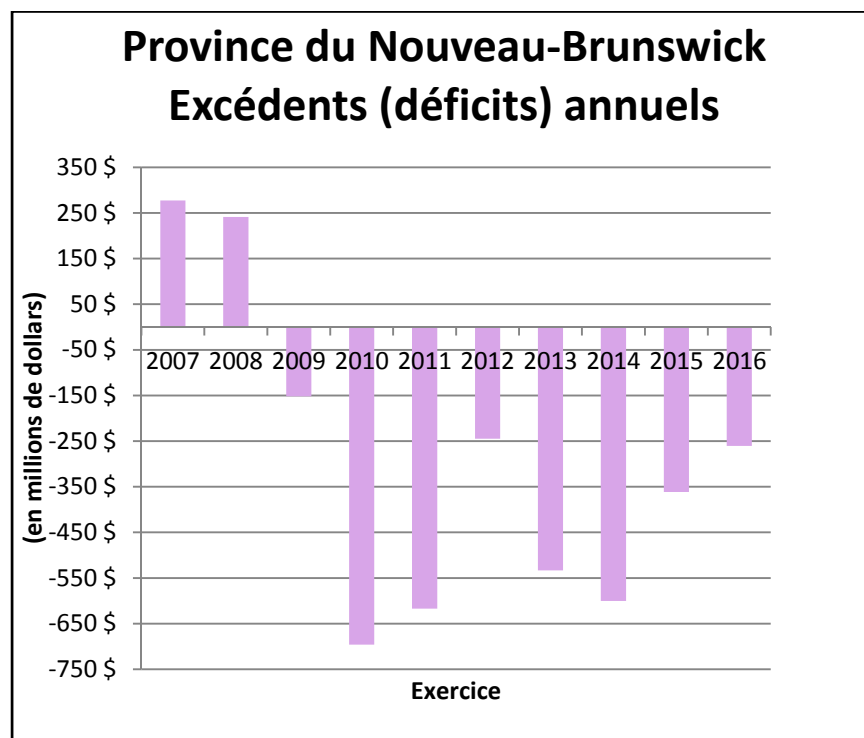
2.1 Les états financiers consolidés audités de la province au 31 mars 2016 font état d'un déficit de 260,5 millions de dollars et d'une augmentation de la dette nette de 541,4 millions de dollars pour l'exercice. La dette nette de la province atteint maintenant 13,7 milliards de dollars.

2.2 Le déficit annuel de 260,5 millions de dollars est inférieur au déficit budgété de 326,8 millions de dollars, et est inférieur au déficit de 361,4 millions de dollars enregistré au cours de l'exercice précédent.

Des mesures s'imposent

2.3 Il s'agit du huitième déficit annuel consécutif. La province s'est endettée davantage pour aider à financer ces déficits. Cette tendance est très inquiétante. Des changements majeurs sont nécessaires pour que la province améliore sa santé financière.

Pièce 2.1 - Excédents (déficits) annuels



Après redressement

Pièce 2.2 - Données relative aux excédents (déficits) annuels

| Excédents (déficits) annuels | | | | | | | | | | |
|-------------------------------|-------|-------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| (en millions de dollars) | | | | | | | | | | |
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Après redressement | 277,3 | 241,1 | (152,0) | (695,9) | (617,2) | (244,8) | (533,2) | (600,4) | (361,4) | s. o. |
| Tel que constaté initialement | 236,8 | 86,7 | (192,3) | (737,9) | (633,0) | (260,6) | (507,7) | (498,7) | (388,6) | (260,5) |

Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.4 Les pièces 2.1 et 2.2 donnent l’excédent ou le déficit au cours des dix derniers exercices. Les montants des exercices antérieurs ont été redressés de la manière décrite à la note 17 afférente aux états financiers consolidés de la province au 31 mars 2016.

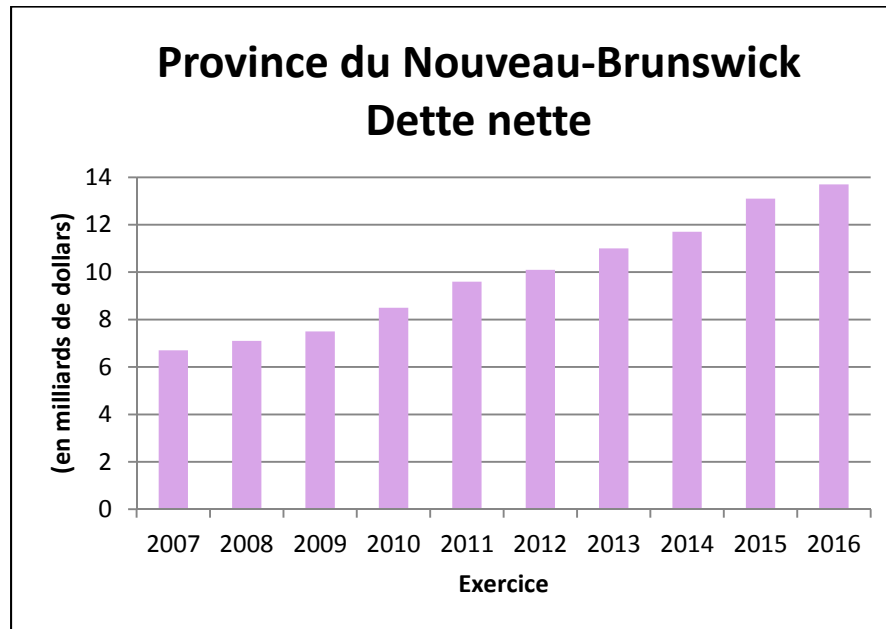
2.5 Il convient de souligner que les exercices antérieurs à 2015 n’ont pas été redressés dans les pièces ci-dessus ni dans les autres pièces du présent chapitre pour rendre compte des effets de la consolidation des foyers de soins en 2016, l’information n’étant pas disponible. Des écarts importants par rapport aux données présentées dans le chapitre

pourraient être survenus, par suite de ce changement comptable, pour 2014 et les exercices antérieurs. De plus amples renseignements sur la comptabilité relative à la consolidation des foyers de soins sont fournis au chapitre 3.

Croissance constante de la dette nette

2.6 La dette nette est l'une des plus importantes unités de mesure de la situation financière de la province. Les pièces 2.3 et 2.4 font état de la dette nette au cours des dix derniers exercices. La dette nette mesure la différence entre le passif et l'actif financier du gouvernement. Cette différence donne une mesure des recettes futures qui seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés.

Pièce 2.3 - Dette nette de la province du Nouveau-Brunswick



Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

Pièce 2.4 - Données relative à la dette nette

| Dette nette (en milliards de dollars) | | | | | | | | | | |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Après redressement | 6,7 | 7,1 | 7,5 | 8,5 | 9,6 | 10,1 | 11,0 | 11,7 | 13,1 | s. o. |
| Tel que constaté initialement | 6,6 | 6,9 | 7,4 | 8,4 | 9,5 | 10,0 | 11,1 | 11,6 | 12,4 | 13,7 |

Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.7 Nous tenons à faire ressortir les faits suivants :

- Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, la dette nette s'est accrue de 541,4 millions de dollars pour atteindre 13,7 milliards de dollars.
- Aux cours des dix derniers exercices présentés dans la pièce 2.4, la dette nette a augmenté de 7,0 milliards de dollars.
- Le Budget principal de 2016-2017 prévoit que la dette nette augmentera de 468,5 millions de dollars pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2017.
- Selon le Budget principal de 2016-2017, la dette nette de la province pourrait dépasser 14 milliards de dollars à la fin de l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

Croissance de la dette nette en raison des déficits budgétaires

2.8 La pièce 2.5 illustre le déficit annuel budgété de la province pour les cinq derniers exercices. Même si la croissance des dépenses ralentit, des déficits ont été prévus au budget au cours des cinq derniers exercices, contribuant ainsi à la croissance de la dette nette.

Pièce 2.5 - Déficit annuel budgété

| Déficit annuel budgété (en millions de dollars) | | | | | |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Déficit budgété | (448,8) | (182,9) | (478,7) | (391,1) | (326,8) |

Améliorations requises sur le plan budgétaire

2.9 Ensemble, les déficits annuels budgétés et le dépassement des dépenses prévues au budget contribuent à l'augmentation de la dette nette. Afin de réduire la dette nette, il faut améliorer le déficit budgété (c.-à-d. par une augmentation des recettes, une réduction des charges, ou une combinaison des deux). Si aucun autre plan d'action n'est mis en place, la croissance du déficit et de la dette nette se poursuivra.

Plan budgétaire prévoyant des déficits jusqu'en 2020-2021

2.10 Le gouvernement a annoncé dans son budget de 2016-2017 un plan pluriannuel qui permettrait de revenir, en 2020-2021, à un état budgétaire équilibré. Ce plan comporte des cibles annuelles en matière de recettes et de charges, mais il manque une cible en ce qui concerne la réduction de la dette nette.

2.11 Le plan indique que des déficits annuels seront

enregistrés à chaque exercice de 2016-2017 à 2019-2020, ce qui accroîtra davantage le déficit accumulé et la dette nette de la province d'un total de 830 millions de dollars en fin d'exercice 2019-2020. En 2020-2021, on prévoit un excédent de 21 millions de dollars. Nous entretenons de grandes inquiétudes vis-à-vis le plan financier de la province, en vertu duquel la dette nette du Nouveau-Brunswick continuera de s'accroître de près d'un milliard de dollars d'ici 2020-2021.

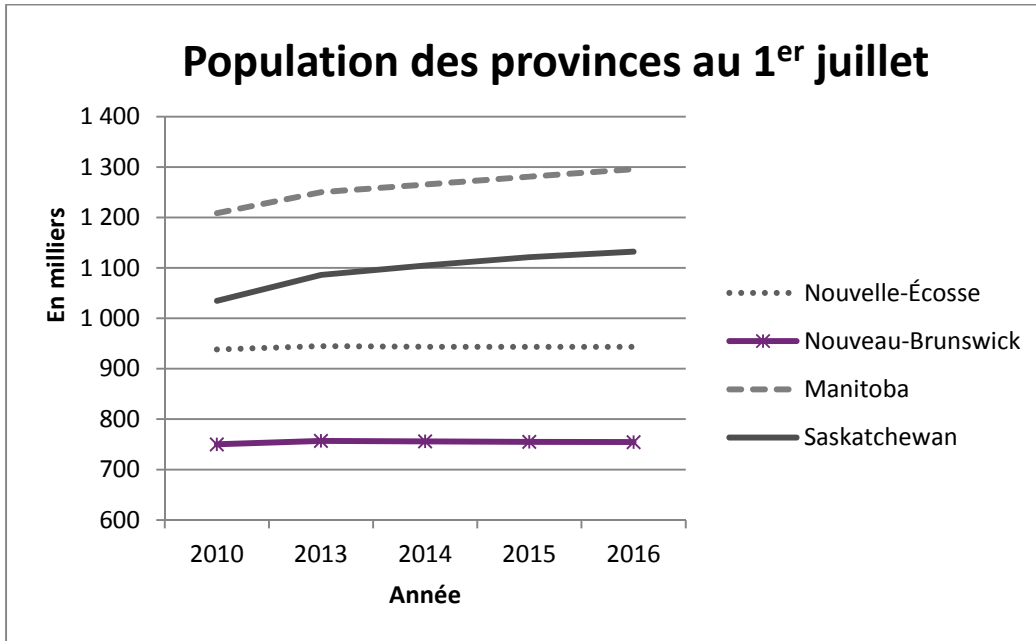
Comparaison avec d'autres provinces

2.12 Une autre façon d'apprécier l'importance de la dette nette de la province est de la comparer à celle d'autres provinces, en valeur absolue, par habitant et en pourcentage du PIB. Les provinces utilisées dans notre comparaison sont la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et la Saskatchewan. Ces provinces présentées à des fins comparatives ont été sélectionnées selon notre jugement en prenant en considération certaines similarités sur les plans démographique ou économique. L'application des principes comptables pourrait différer entre provinces lors de comparaisons des données financières, selon les circonstances particulières. Les données sur la population des provinces comparées sont indiquées dans les pièces 2.6 et 2.7.

2.13 Les huit prochaines pièces contiennent :

- des informations tirées des états financiers condensés audités des provinces comparées;
- des données sur la population provenant du site Web de Statistique Canada;
- des chiffres sur le PIB qui figurent dans les commentaires et analyses joints aux états financiers condensés audités de chacune des provinces.

Pièce 2.6 - Population des provinces au 1^{er} juillet



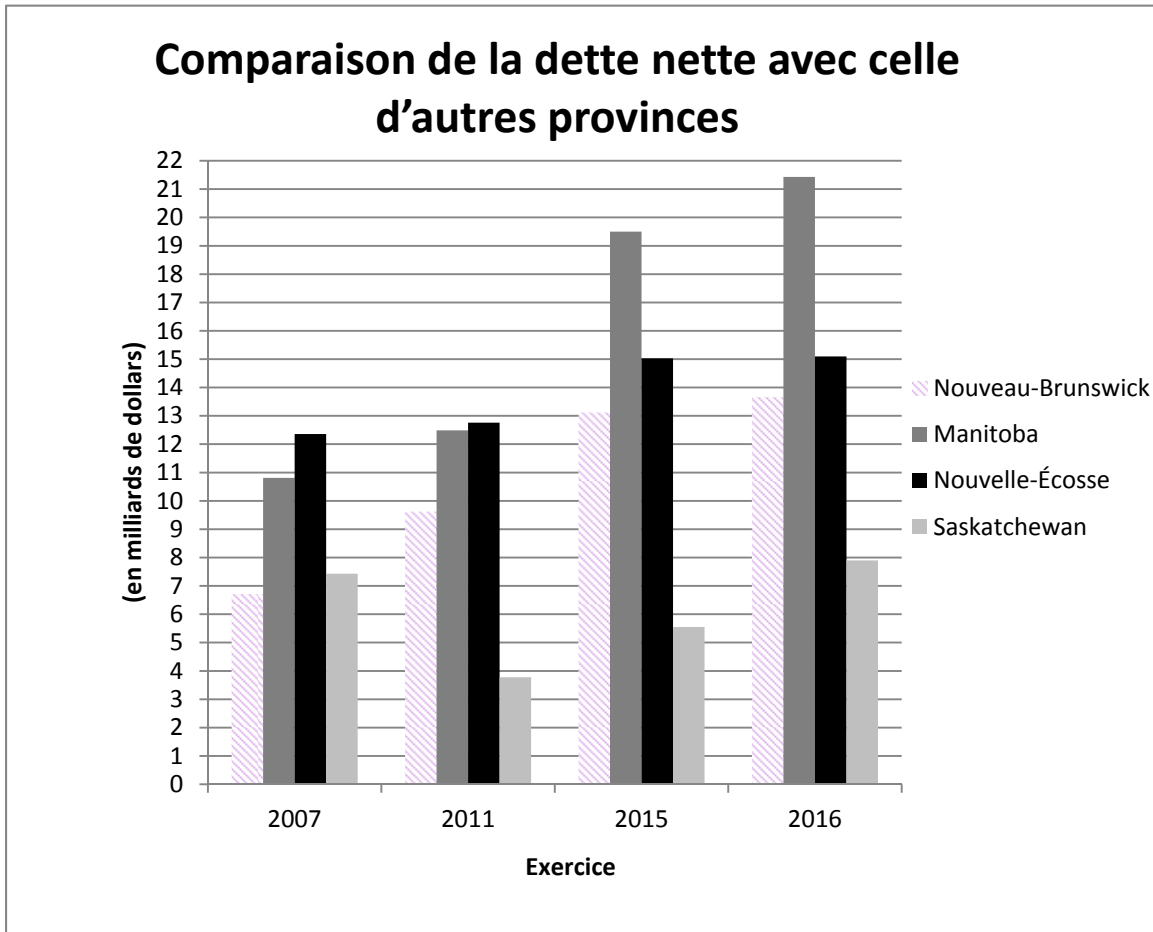
Source : Statistique Canada (données filtrées)

<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo02a-fra.htm>

Pièce 2.7 - Données sur la population des provinces au 1^{er} juillet

| Données sur la population des provinces au 1 ^{er} juillet | | | | | |
|--|---------------|---------|---------|---------|---------|
| Province | (en milliers) | | | | |
| | 2010 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Nouvelle-Écosse | 938,2 | 944,9 | 943,5 | 943,3 | 943,4 |
| Nouveau-Brunswick | 750,0 | 756,8 | 755,8 | 754,9 | 754,3 |
| Manitoba | 1 208,6 | 1 250,3 | 1 265,6 | 1 281,0 | 1 296,0 |
| Saskatchewan | 1 034,8 | 1 086,0 | 1 105,0 | 1 121,3 | 1 132,3 |

Pièce 2.8 - Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces



Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

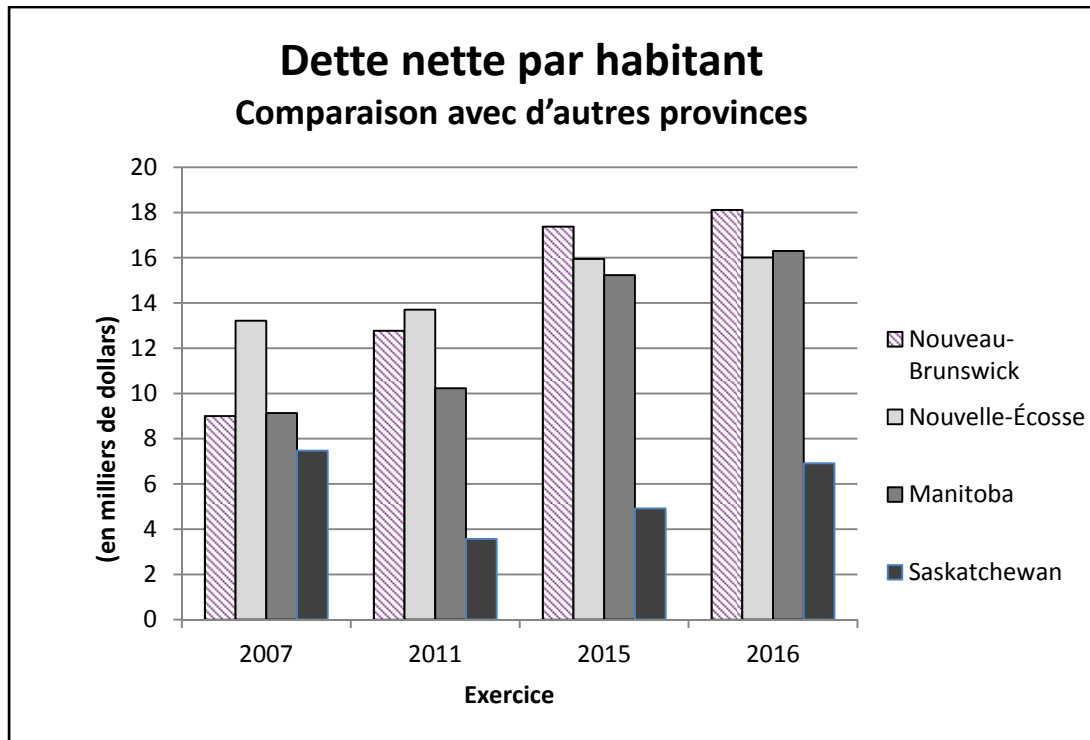
Pièce 2.9 - Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces - données

| Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces (en milliards de dollars) | | | | | |
|--|-----------------------------|------|------|------|------|
| Province | Augmentation de 2007 à 2016 | 2007 | 2011 | 2015 | 2016 |
| Nouveau-Brunswick | 104 % | 6,7 | 9,6 | 13,1 | 13,7 |
| Manitoba | 98 % | 10,8 | 12,5 | 19,5 | 21,4 |
| Nouvelle-Écosse | 22 % | 12,4 | 12,9 | 15,0 | 15,1 |
| Saskatchewan | 7 % | 7,4 | 3,8 | 5,6 | 7,9 |

Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.14 Comme le montrent les pièces 2.8 et 2.9, la dette nette du Nouveau-Brunswick est celle qui a le plus augmenté au cours des dix derniers exercices dans ce groupe. La dette nette du Nouveau-Brunswick a augmenté de 104 % au cours des dix derniers exercices. L'ampleur de cette augmentation est importante. Le fardeau global de la dette de la province demeure élevé. Le Budget principal de 2016-2017 prévoit une augmentation de la dette nette d'environ 468,5 millions de dollars. Cette hausse constante de la dette nette suscite des inquiétudes concernant la durabilité à long terme de la province.

Pièce 2.10 - Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces



Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

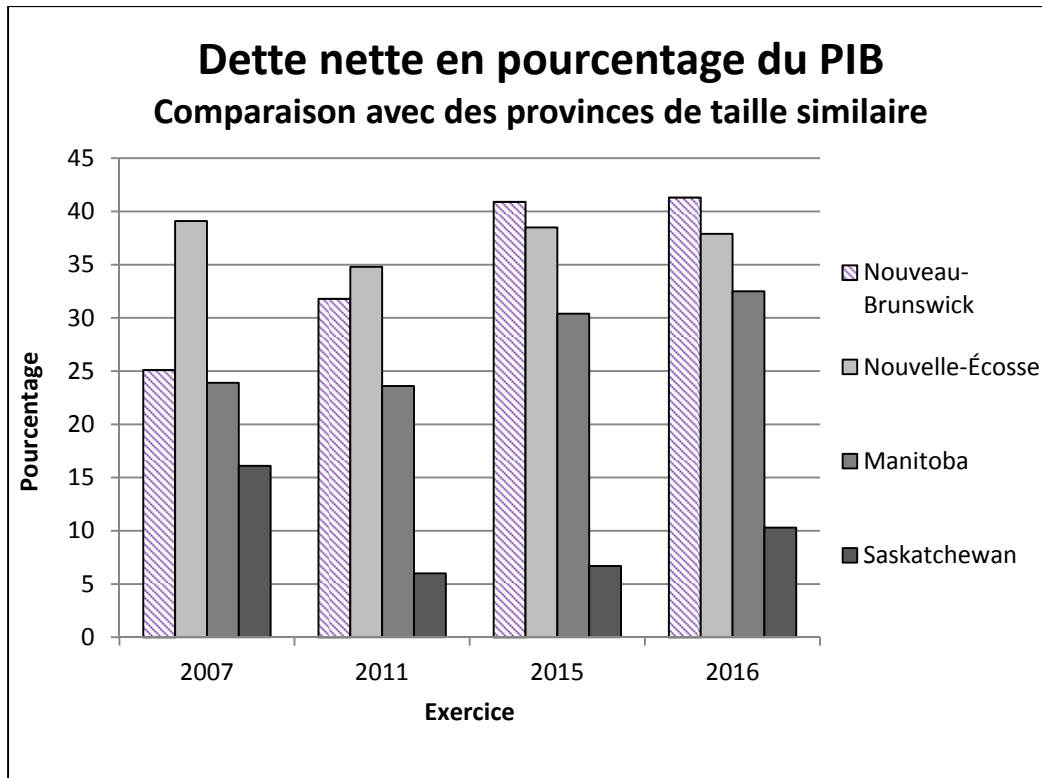
Pièce 2.11 - Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces – données

| Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces* (en milliers de dollars) | | | | |
|---|------|------|------|------|
| Province | 2007 | 2011 | 2015 | 2016 |
| Nouveau-Brunswick | 9,0 | 12,8 | 17,4 | 18,1 |
| Nouvelle-Écosse | 13,2 | 13,7 | 15,9 | 16,0 |
| Manitoba | 9,1 | 10,2 | 15,0 | 16,3 |
| Saskatchewan | 7,5 | 3,6 | 4,9 | 6,9 |

*Les montants sont tirés des commentaires et analyses joints aux états financiers de 2016 des provinces, où ceux-ci étaient disponibles. Pour les provinces où cet indicateur n'était pas publié dans le même format, l'information sur la population a été obtenue de Statistique Canada au 1^{er} juillet de l'exercice (p. ex. 2016 montre la population au 1^{er} juillet 2015). Les chiffres ont été arrondis aux fins de présentation. Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.15 Les renseignements contenus dans les pièces 2.10 et 2.11 indiquent que le Nouveau-Brunswick a la dette nette par habitant la plus élevée dans le groupe de comparables. S'il fallait éliminer la dette en faisant contribuer les Néo-Brunswickois, chacun d'entre eux devrait verser 18 119 \$. Là encore, il s'agit d'un indicateur qui a augmenté considérablement, passant de 12 778 \$ en 2011 à 18 119 \$ en 2016 (soit une augmentation de 41,8 % en cinq ans).

Pièce 2.12 - Comparaison avec d'autres provinces de la dette nette en pourcentage du PIB



Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

Pièce 2.13 - Comparaison avec d'autres provinces de la dette nette en pourcentage du PIB - données

| Comparaison avec d'autres provinces de la dette nette en pourcentage du PIB (en pourcentage) | | | | | |
|---|------|------|------|------|--|
| Province | 2007 | 2011 | 2015 | 2016 | % d'augmentation (ou de diminution) de 2007 à 2016 |
| Nouveau-Brunswick | 25,1 | 31,8 | 40,9 | 41,3 | 16,2 |
| Nouvelle-Écosse | 39,1 | 34,8 | 38,5 | 37,9 | (1,2) |
| Manitoba | 23,9 | 23,6 | 30,4 | 32,5 | 8,6 |
| Saskatchewan | 16,1 | 6,0 | 6,7 | 10,3 | (5,8) |

Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.16 Comme l'indiquent les pièces 2.12 et 2.13, le Nouveau-Brunswick a connu l'augmentation la plus élevée de la dette nette en pourcentage du PIB entre 2007 et 2016, et la province avait la dette nette la plus élevée en pourcentage du PIB parmi les provinces

comparables en 2016. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la dette nette du Nouveau-Brunswick en pourcentage du PIB s'élevait à 64,2 % de celle de la Nouvelle-Écosse; pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2016, ce pourcentage atteignait 109,0 %.

Résumé des comparaisons de la dette nette

2.17 Comparativement aux autres provinces, le rendement du Nouveau-Brunswick au chapitre de la dette nette demeure très inquiétant. La dette nette du Nouveau-Brunswick a augmenté de 7,0 milliards de dollars depuis 2007, ce qui indique que des efforts constants devront être déployés pour faire face au niveau de la dette nette.

Cote de crédit du Nouveau-Brunswick

2.18 Cette augmentation constante de la dette nette représente une tendance très inquiétante. Les recettes futures feront l'objet de pressions encore plus fortes pour arriver à payer les charges passées. Ces tendances négatives continues pourraient avoir une incidence néfaste sur la cote de crédit de la province (par exemple la décision de Standard & Poor's de réviser à la baisse la cote de crédit de la province, de AA- à A+, en 2012). La détérioration des cotes de crédit se traduit par des emprunts plus coûteux et pourrait limiter la capacité d'emprunt future de la province.

La pièce 2.14 donne les cotes de crédit de la province établies par différentes agences de notation pour les cinq derniers exercices. Ces trois cotes sont demeurées inchangées par rapport aux exercices précédents et affichent une tendance stable. Même si les cotes demeurent stables, la capacité d'emprunt de la province pourrait être négativement affectée par l'augmentation du fardeau de sa dette.

Pièce 2.14 - Cotes de crédit du Nouveau-Brunswick

| Année | Dominion Bond Rating Service (DBRS) | Moody's Investors Services | Standard & Poor's |
|-------|-------------------------------------|----------------------------|-------------------|
| 2016 | A (haut) | Aa2 | A+ |
| 2015 | A (haut) | Aa2 | A+ |
| 2014 | A (haut) | Aa2 | A+ |
| 2013 | A (haut) | Aa2 | A+ |
| 2012 | A (haut) | Aa2 | A+ |

2.19 La pièce 2.15 illustre les plus récentes cotes de crédit d'autres provinces comparativement à celles du Nouveau-Brunswick. Bien que certaines provinces aient

une cote plus élevée, globalement, toutes celles notées à la pièce 2.15 sont considérées comme ayant une bonne qualité de crédit.

Pièce 2.15 - Cote de crédit d'autres provinces

| Province | Dominion Bond Rating Service (DBRS) | Moody's Investors Services | Standard & Poor's |
|-------------------|-------------------------------------|----------------------------|-------------------|
| Nouveau-Brunswick | A (haut) | Aa2 | A+ |
| Nouvelle-Écosse | A (haut) | Aa2 | A+ |
| Manitoba | A (haut) | Aa2 | AA- |
| Saskatchewan | AA | Aaa | AA+ |

Commentaires sur la santé financière de la province

2.20 Depuis quelques années, nous incluons dans notre rapport annuel une analyse des tendances historiques en ce qui concerne la situation financière de la province en tenant compte de mesures de la durabilité, de la flexibilité et de la vulnérabilité.

2.21 Depuis 2009, la province publie certaines de ces mesures dans le volume 1 des Comptes publics (section Indicateurs de la santé financière). Comme nous l'avons mentionné dans les exercices antérieurs, nous sommes heureux que la province publie ces informations historiques.

2.22 Dans la présente section, nous faisons rapport sur douze indicateurs de la santé financière établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) dans un énoncé de pratique recommandée (EPR). Cette analyse a pour but de donner un aperçu plus global de la santé financière de la province, puisqu'elle permet de déceler les tendances. L'analyse apporte des précisions sur les informations publiées dans les états financiers consolidés audités, car ceux-ci donnent seulement la situation financière de la province à un moment donné.

Hypothèses utilisées

2.23 Nous n'avons pas audité certains des chiffres utilisés dans notre analyse des indicateurs. Nous utilisons plutôt les chiffres redressés par la province, comme il est indiqué à la note 17 afférente aux états financiers consolidés de la province. La province a utilisé ces chiffres redressés dans son volume 1 des Comptes publics. Nous n'avons pas audité les chiffres annualisés que nous avons obtenus de la province pour

les exercices 2007 à 2014. Pour les exercices 2015 à 2016, nous avons audité les chiffres dans le cadre de nos travaux d'audit annuels.

2.24 Dans certaines des pièces qui suivent, nous donnons les chiffres comparatifs de cinq exercices au lieu de dix. Dans ces cas, les chiffres redressés pour les exercices antérieurs ne sont pas disponibles. De plus, en 2016 nous avons mis à jour notre format de chapitre pour l'arrondissement des nombres. Certains écarts mineurs dans les chiffres d'années antérieures par rapport à notre rapport de l'année précédente attribuables à des arrondis ont pu se produire.

**Résumé des indicateurs
de l'état des finances de
la province**

2.25 La pièce 2.16 donne un résumé de notre analyse des indicateurs financiers de la province. Nous présentons les indicateurs pour chaque élément, l'objectif de chaque indicateur, la tendance à court terme (deux ans) et la tendance à long terme (cinq ou dix ans), et nous indiquons le paragraphe du présent chapitre où nous étudions chaque indicateur plus en détail.

Pièce 2.16 - Résumé des indicateurs de l'état des finances

| | Indicateur | Objectif | Tendance à court terme | Terme | Tendance à long terme ¹ | Paragraphe |
|----------------------|---|--|------------------------------|--------|------------------------------------|------------|
| Durabilité | Actif/passif | Mesure à quel point le gouvernement finance ses activités en émettant des titres de créance | Défavorable | 5 ans | Défavorable | 2.29 |
| | Actif financier/passif | Mesure à quel point des recettes futures seront requises pour payer les opérations passées | Neutre ² | 5 ans | Défavorable | 2.31 |
| | Dettes nettes/recettes annuelles totales | Détermine s'il faudra plus de temps pour payer les opérations passées | Défavorable | 10 ans | Défavorable | 2.33 |
| | Charges par fonction/charges totales | Donne la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps | Neutre | 5 ans | Neutre | 2.35 |
| | Dettes nettes/PIB | Donne la relation entre la dette nette et l'activité économique | Défavorable | 10 ans | Défavorable | 2.39 |
| | Déficit accumulé/PIB | Mesure la somme des résultats des activités de l'exercice courant et des exercices antérieurs par rapport à la croissance économique | Défavorable | 5 ans | Défavorable | 2.41 |
| | Charges totales/PIB | Donne la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps par rapport à la croissance économique | Favorable² | 10 ans | Défavorable | 2.43 |
| Flexibilité | Frais de la dette publique/recettes | Mesure à quel point les décisions d'emprunt passées limitent la capacité de remplir les engagements courants en matière de finances et de services | Neutre | 10 ans | Favorable | 2.49 |
| | Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations | Mesure la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles utilisées pour fournir des produits et services | Neutre | 5 ans | Défavorable ³ | 2.53 |
| | Recettes de provenance interne/PIB | Mesure à quel point les recettes sont tirées de l'économie | Favorable² | 10 ans | Neutre | 2.55 |
| Vulnérabilité | Paiements de transfert/recettes totales | Mesure le degré de dépendance envers un autre ordre de gouvernement | Favorable | 10 ans | Mixte | 2.61 |
| | Dettes en devises/dette nette | Mesure le degré de vulnérabilité du gouvernement face aux fluctuations des cours de change | Favorable | 10 ans | Favorable | 2.64 |

¹Les évaluations des tendances à long terme n'ont pas changé dans les rapports annuels de la vérificatrice générale de 2012 à 2016, à l'exception du ratio au paragraphe 2.53.

²Défavorable au dernier exercice.

³Neutre au dernier exercice.

Conclusion

2.26 Les tendances à long terme et à court terme continuent à témoigner d'un certain nombre d'indicateurs de durabilité défavorables. Les indicateurs de flexibilité et de vulnérabilité font état de résultats plus positifs. Dans l'ensemble, onze des douze indicateurs à long terme de la situation financière de la province sont demeurés inchangés depuis 2012. L'autre indicateur à long terme a diminué en 2016, son évaluation passant de neutre à défavorable. Neuf des douze indicateurs à court terme de la situation financière de la province n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. Trois indicateurs à court terme se sont améliorés en 2016.

2.27 Les tendances qui se dégagent des indicateurs de durabilité continuent cependant de nous préoccuper. Le niveau de la dette nette, maintenant à 13,7 milliards de dollars, et son augmentation de plus de 100 % depuis 2007 ne sont pas des situations souhaitables. Ce rythme de croissance de la dette nette n'est pas viable à long terme, et il faudra prendre des mesures pour remédier au problème. Cela pourrait éventuellement avoir une incidence sur la capacité de la province à s'acquitter de ses obligations financières existantes, tant du point de vue de ses engagements en matière de services à la population que de ses engagements financiers envers ses créanciers, ses employés, etc. Encore cette année, en plus de régler le déficit annuel, nous encourageons la province à établir et atteindre des objectifs de contrôle et de réduction de la dette nette à long terme.

Indicateurs de durabilité

2.28 La durabilité indique si la province peut maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans augmenter le fardeau de la dette sur l'économie.

Actif/passif

2.29 La pièce 2.17 porte sur l'indicateur de durabilité du rapport entre l'actif et le passif.

Pièce 2.17 - Rapport entre l'actif et le passif

| Rapport entre l'actif et le passif | | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|--|---|
| Fin de l'exercice | Actif total (en milliards de dollars) | Passif total (en milliards de dollars) | Actif total/passif total (en pourcentage) |
| 2012 | 15,0 | 17,4 | 86,2 % |
| 2013 | 15,9 | 18,7 | 85,0 % |
| 2014 | 16,1 | 19,4 | 83,0 % |
| 2015 | 17,0 | 21,3 | 79,8 % |
| 2016 | 17,5 | 22,2 | 78,8 % |

| Exercice | Pourcentage |
|----------|-------------|
| 2012 | 86,2 % |
| 2013 | 85,0 % |
| 2014 | 83,0 % |
| 2015 | 79,8 % |
| 2016 | 78,8 % |

Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

Note : Les chiffres de 2014 proviennent d'états financiers audités sans aucun retraitement des exercices suivants.

2.30 Lorsque le rapport entre l'actif et le passif est inférieur à 100 %, cela signifie que le gouvernement a accumulé des déficits et qu'il finance ses activités en émettant des titres de créance. Au cours des cinq derniers exercices, le taux de la province a été inférieur à 100 %. Les tendances récentes sont négatives en raison du déclin continu de ce ratio. Dans l'ensemble, selon notre appréciation, la tendance à court et à long terme est défavorable.

Actif financier/passif

2.31 Le rapport entre l'actif financier et le passif est un autre indicateur de durabilité dont fait état la pièce 2.18.

Pièce 2.18 - Rapport entre l'actif financier et le passif

| Rapport entre l'actif financier et le passif | | | |
|--|---|--|---|
| Fin de l'exercice | Actif financier total (en milliards de dollars) | Passif total (en milliards de dollars) | Actif financier total/passif total (en pourcentage) |
| 2012 | 7,3 | 17,4 | 42,0 % |
| 2013 | 7,7 | 18,7 | 41,2 % |
| 2014 | 7,8 | 19,4 | 40,2 % |
| 2015 | 8,2 | 21,3 | 38,5 % |
| 2016 | 8,6 | 22,2 | 38,7 % |

Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

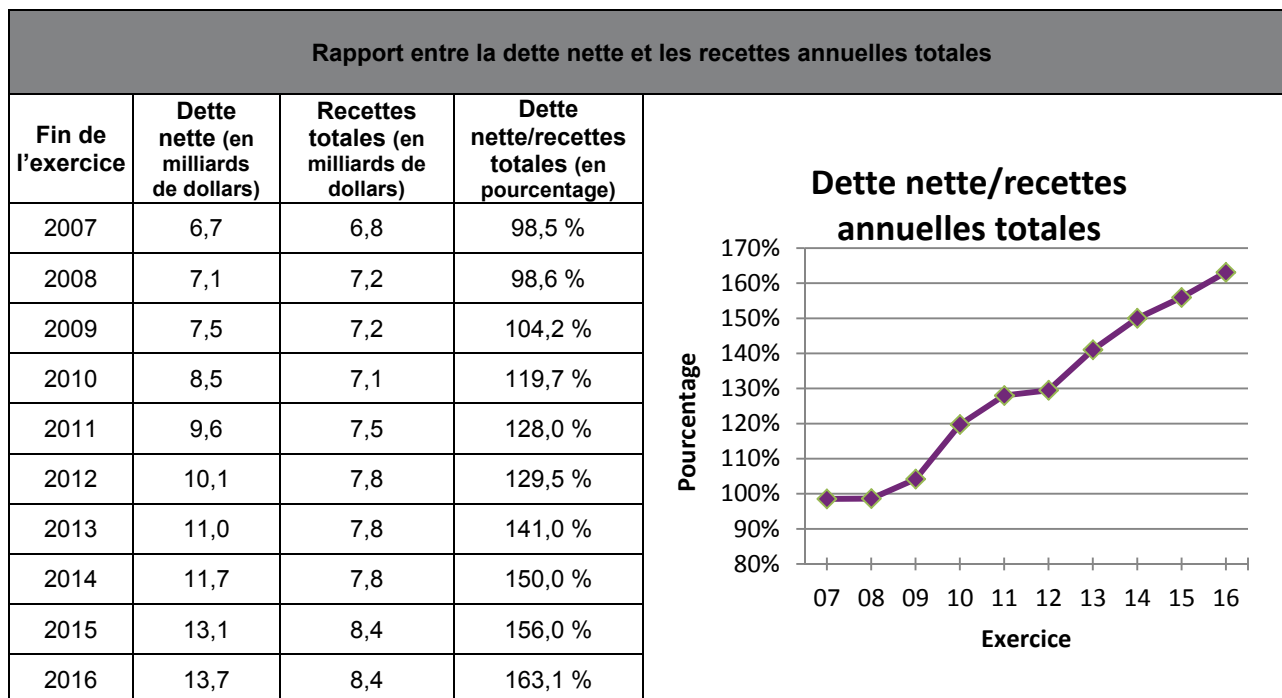
Note : Les chiffres de 2014 proviennent d'états financiers audités sans aucun retraitement des exercices suivants.

2.32 Lorsque le passif est supérieur à l'actif financier, le gouvernement se trouve dans une situation de dette nette, ce qui signifie que des excédents futurs seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés. Le pourcentage global de la province a connu, de 2012 à 2016, une diminution ce qui indique que les passif augmentent plus que les actifs. Pour cet indicateur, selon notre appréciation, la tendance à court terme est neutre et la tendance à long terme est défavorable.

Dette nette/recettes annuelles totales

2.33 La pièce 2.19 présente un autre indicateur de durabilité, celui du rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales.

Pièce 2.19 - Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales



Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements de exercices antérieurs.

2.34 La dette nette donne une mesure des recettes futures qui seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés. Si le rapport entre la dette nette et le total des recettes annuelles augmente, cela signifie que la province aura besoin de plus de temps pour éliminer la dette nette. Le pourcentage enregistré par la province a connu, entre 2009 et 2016, une augmentation. L'augmentation en 2013 était principalement attribuable au déficit annuel et aux opérations nettes en immobilisations reliées aux autoroutes, aux hôpitaux, aux écoles et à d'autres édifices. En général, selon notre appréciation, cette tendance est défavorable.

Charges par fonction/charges totales

2.35 La pièce 2.20 présente le rapport entre les charges par fonction et les charges totales.

Pièce 2.20 - Rapport entre les charges par fonction et les charges totales

| Rapport entre les charges par fonction et les charges totales | | | | | | | | | | |
|---|---------------------------|------------|---------------------------|------------|---------------------------|------------|---------------------------|------------|---------------------------|------------|
| | 2012 | | 2013 | | 2014 | | 2015 | | 2016 | |
| | (en milliards de dollars) | (%) | (en milliards de dollars) | (%) | (en milliards de dollars) | (%) | (en milliards de dollars) | (%) | (en milliards de dollars) | (%) |
| Santé | 2,9 | 35,8 | 2,8 | 33,8 | 2,9 | 34,5 | 2,9 | 33,0 | 2,9 | 33,7 |
| Éducation et formation | 1,7 | 21,0 | 1,8 | 21,7 | 1,8 | 21,4 | 2,1 | 23,8 | 1,8 | 20,9 |
| Développement social | 1,0 | 12,3 | 1,1 | 13,3 | 1,1 | 13,1 | 1,2 | 13,6 | 1,2 | 14,0 |
| Service de la dette publique | 0,7 | 8,6 | 0,7 | 8,4 | 0,7 | 8,3 | 0,7 | 8,0 | 0,7 | 8,1 |
| Transports et infrastructure | 0,5 | 6,2 | 0,5 | 6,0 | 0,6 | 7,1 | 0,6 | 6,8 | 0,6 | 7,0 |
| Gouvernement central | 0,5 | 6,2 | 0,6 | 7,2 | 0,6 | 7,1 | 0,5 | 5,7 | 0,6 | 7,0 |
| Services de protection | 0,2 | 2,5 | 0,2 | 2,4 | 0,2 | 2,4 | 0,3 | 3,4 | 0,3 | 3,5 |
| Développement économique | 0,3 | 3,7 | 0,3 | 3,6 | 0,2 | 2,4 | 0,2 | 2,3 | 0,2 | 2,3 |
| Ressources | 0,2 | 2,5 | 0,2 | 2,4 | 0,2 | 2,4 | 0,2 | 2,3 | 0,2 | 2,3 |
| Travail et emploi | 0,1 | 1,2 | 0,1 | 1,2 | 0,1 | 1,2 | 0,1 | 1,1 | 0,1 | 1,2 |
| Total | 8,1 | 100 | 8,3 | 100 | 8,4 | 100 | 8,8 | 100 | 8,6 | 100 |

Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.36 Les exercices terminés le 31 mars 2012 au 31 mars 2016 se sont soldés par des déficits. Cela signifie qu'au cours de la période de 2012 à 2016, même si les tendances sont demeurées stables pour chaque charge, ce résultat a été atteint en engageant un niveau total des charges supérieur aux recettes produites au cours de ces exercices. Les charges affectées en Éducation et formation ainsi qu'en Santé accaparent 54,6 % des charges totales, ce qui concorde avec les exercices antérieurs.

2.37 Il convient par ailleurs de souligner que le service de la dette publique est désormais, à la pièce 2.20, la quatrième catégorie de charges provinciale en importance. Ces charges excèdent maintenant celles associées aux secteurs fonctionnels des transports et de l'infrastructure, du gouvernement central et des services de protection.

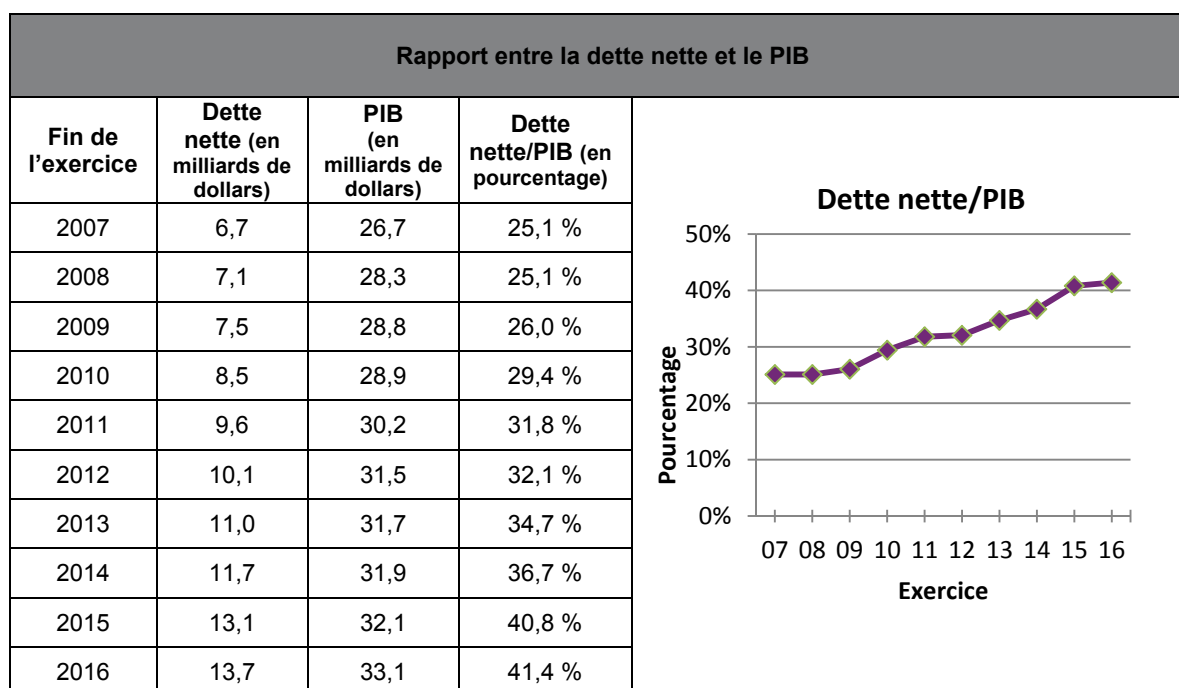
2.38 Lorsque l'on compare 2016 aux autres exercices, la répartition des charges a été relativement stable; toutefois, à l'avenir, il faudra surveiller de près l'incidence des déficits

persistants et de la croissance de la dette nette du Nouveau-Brunswick étant donné que le fardeau des intérêts sur la dette accapare des ressources qui seraient autrement utilisées pour la prestation de services. Selon notre appréciation, cette tendance est neutre.

Dette nette/PIB

2.39 La pièce 2.21 présente l'indicateur de durabilité du rapport entre la dette nette et le PIB.

Pièce 2.21 - Rapport entre la dette nette et le PIB



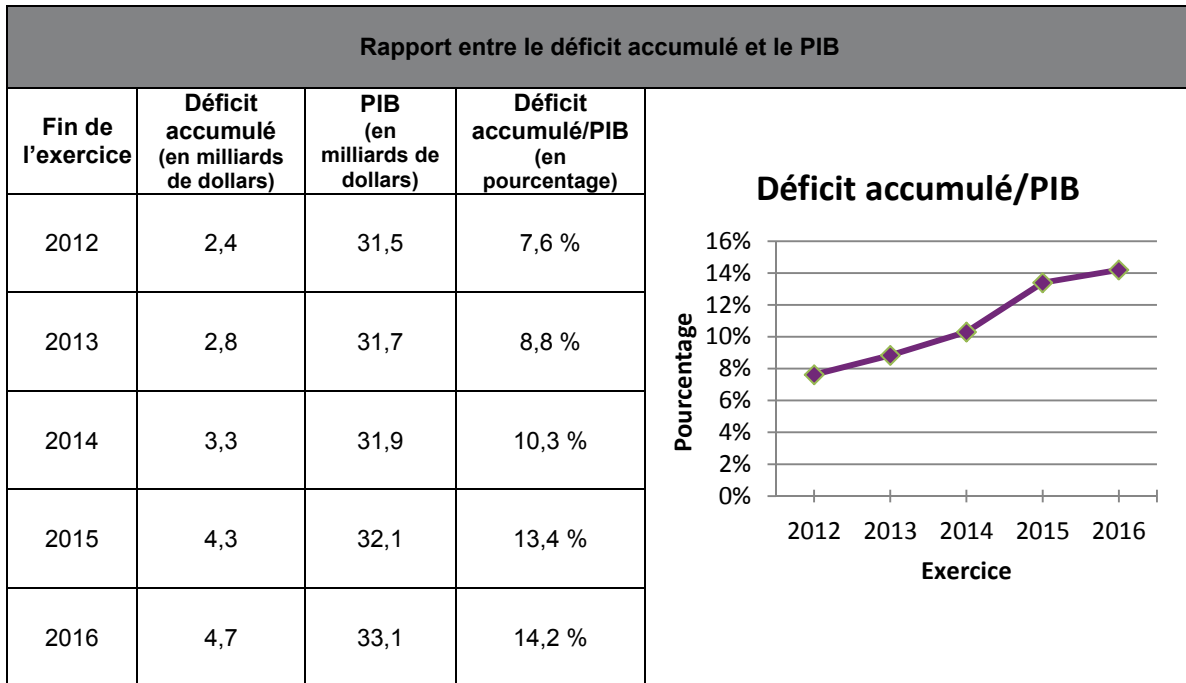
Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.40 Cet indicateur compare la dette nette de la province, c'est-à-dire la différence entre le passif et l'actif financier, et son PIB. Le ratio a augmenté entre 2009 et 2016, parce que le taux de croissance de la dette nette a dépassé le taux de croissance du PIB pendant cette période. En 2016, le ratio a atteint son niveau le plus élevé en dix ans. Cela signifie que la dette nette de la province augmente plus rapidement que le taux de croissance économique. Selon notre appréciation, cette tendance est défavorable.

Déficit accumulé/PIB

2.41 La pièce 2.22 présente l'indicateur de durabilité du rapport entre le déficit accumulé et le PIB.

Pièce 2.22 - Rapport entre le déficit accumulé et le PIB



Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

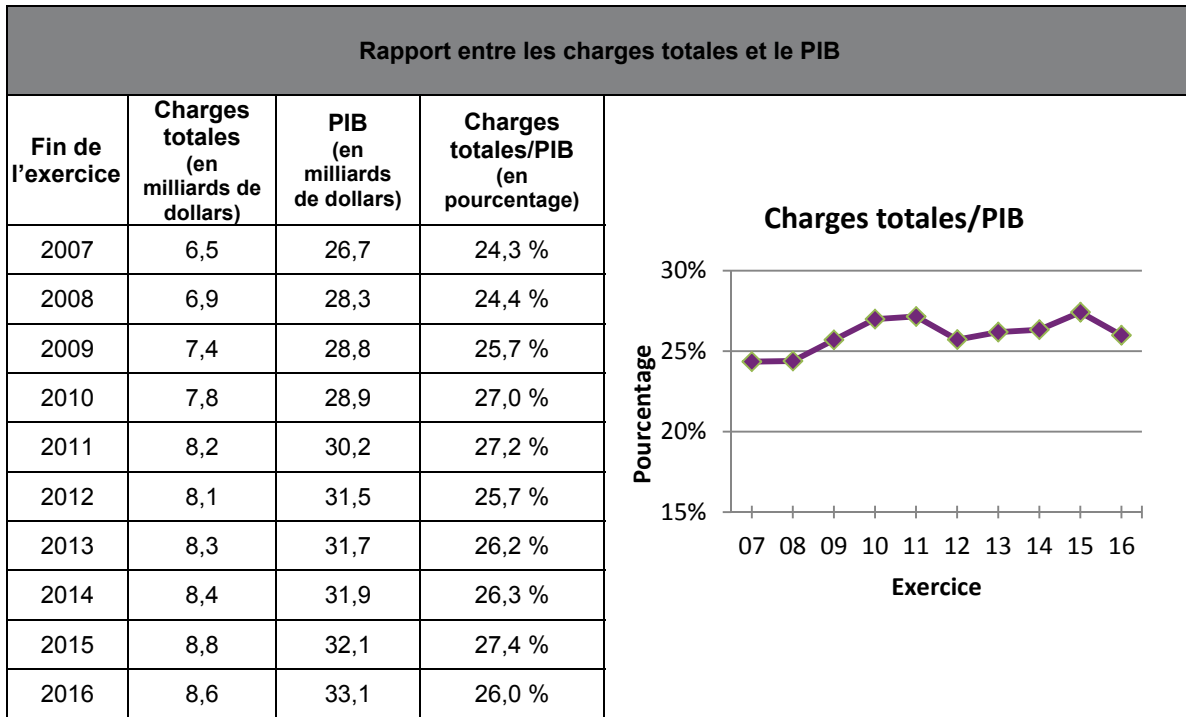
Note : Les chiffres de 2014 proviennent d'états financiers audités sans aucun retraitement des exercices suivants.

2.42 Le déficit accumulé donne la mesure à laquelle les recettes annuelles n'ont pas suffi à couvrir les coûts annuels de la prestation des services. Les données ci-dessus indiquent que le déficit accumulé a augmenté plus rapidement que le taux de croissance économique entre 2012 et 2016. Il s'agit là d'une tendance défavorable.

Charges totales/PIB

2.43 La pièce 2.23 porte sur l'indicateur du rapport entre les charges totales et le PIB.

Pièce 2.23 - Rapport entre les charges totales et le PIB



2.44 La pièce 2.23 indique qu’en 2007 et en 2008, les charges du gouvernement se sont maintenues à environ 24 % du PIB; toutefois, ce pourcentage a augmenté au fil du temps. En 2016, le pourcentage a légèrement décliné, passant de 27,4 % en 2015 à 26,0 %. Il s’agit d’une tendance défavorable à long terme, car les charges augmentent plus rapidement que le taux de croissance économique. En 2016, étant donné la diminution du ratio en 2016, nous avons jugé la tendance à court terme favorable.

Pièce 2.24 - Tendances des indicateurs de durabilité

| Tendances des indicateurs de durabilité | | |
|---|------------------------|-----------------------|
| Indicateurs de durabilité | Tendance à court terme | Tendance à long terme |
| Actif/passif | Défavorable | Défavorable |
| Actif financier/passif | Neutre | Défavorable |
| Dette nette/recettes annuelles totales | Défavorable | Défavorable |
| Charges par fonction/charges totales | Neutre | Neutre |
| Dette nette/PIB | Défavorable | Défavorable |
| Déficit accumulé/PIB | Défavorable | Défavorable |
| Charges totales/PIB | Favorable | Défavorable |

Résumé des indicateurs de durabilité

2.45 La pièce 2.24 présente un résumé des indicateurs de durabilité de la province du Nouveau-Brunswick. Nous remarquons que six des sept indicateurs de durabilité sont défavorables à long terme et que quatre des sept indicateurs de durabilité sont défavorables à court terme. Par conséquent, selon notre appréciation générale, les tendances demeurent défavorables.

2.46 Le résumé des indicateurs de durabilité est particulièrement inquiétant lorsque l'on s'arrête aux récents événements économiques majeurs survenus dans la province, qui ne sont pas encore entièrement reflétés dans les données présentées dans ce chapitre en raison du moment auquel ils sont survenus. Certains de ces événements économiques sont décrits dans les *Perspectives économiques 2016-2017* du ministère des Finances. Les événements économiques suivants ne sont pas inclus dans les indicateurs de durabilité :

- la fermeture d'une importante mine et les pertes de recettes fiscales et d'emplois connexes;
- des prévisions économiques affaiblis pour le Nouveau-Brunswick, dont la baisse prévue du PIB;
- des changements démographiques exigeant davantage de services de soins, de même que des changements au bassin de contribuables;
- l'augmentation de taxes et de droits, dont une augmentation de la TVH;
- une dépendance croissante apparente vis-à-vis le gouvernement fédéral pour les investissements dans l'infrastructure et la croissance économique.

2.47 La durabilité financière de la province demeure une préoccupation importante, et ces tendances globales négatives en matière de durabilité devraient inquiéter les Néo-Brunswickois.

Indicateurs de flexibilité

2.48 La flexibilité est la mesure dans laquelle le gouvernement peut changer le fardeau de la dette ou des taxes et impôts sur l'économie afin de maintenir les programmes et de s'acquitter de ses obligations envers ses créanciers.

Frais de la dette publique/recettes

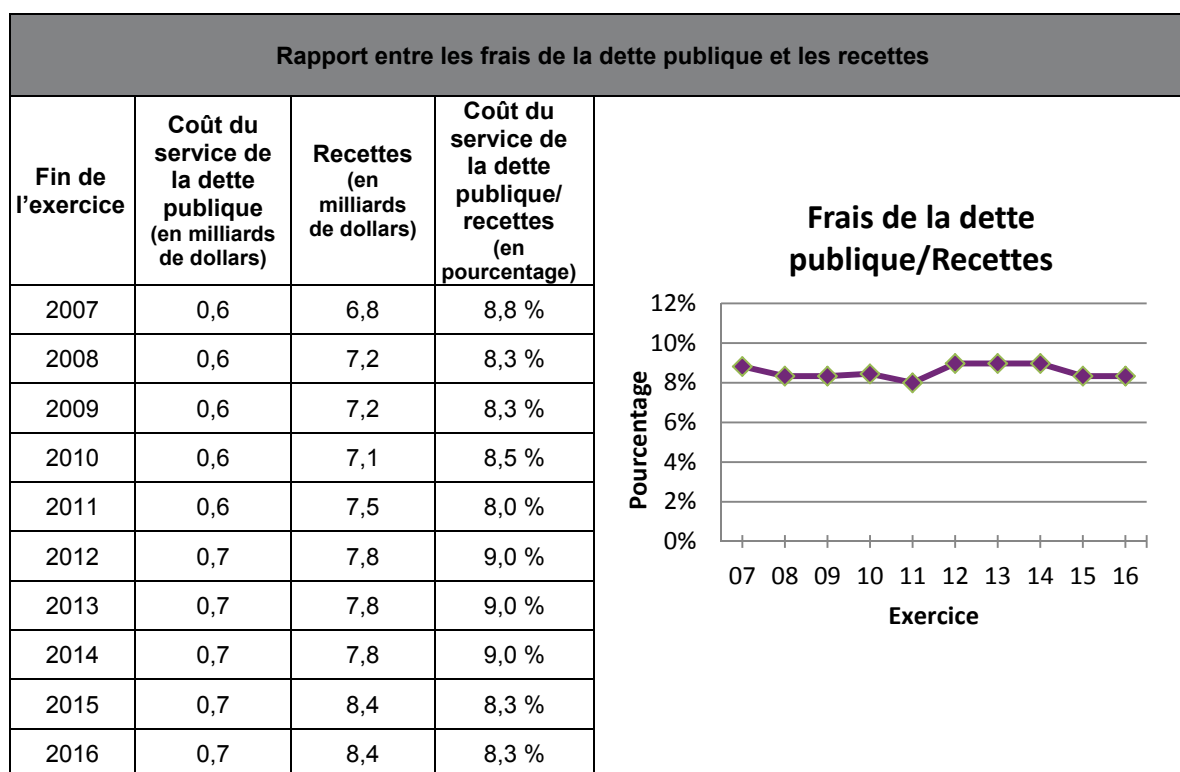
2.49 Un des facteurs les plus connus qui influent sur la flexibilité des gouvernements est le coût du service de la dette publique. Ce ratio est considéré comme un indicateur de flexibilité, parce que le service de la dette représente le premier engagement financier de la province et qu'il ne lui laisse aucune flexibilité en ce qui concerne le calendrier de

ces paiements.

2.50 Le coût du service de la dette publique est surtout composé des intérêts sur la dette consolidée de la province. Il comprend aussi le change payé sur les intérêts et les échéances pendant l'exercice, l'amortissement des gains et pertes de change ainsi que l'amortissement des escomptes et des primes consentis à l'émission des titres de la province. Il ne comprend pas les remboursements du capital de la dette consolidée de la province.

2.51 La pièce 2.25 illustre le rapport entre les frais de la dette publique et les recettes.

Pièce 2.25 - Rapport entre les frais de la dette publique et les recettes



Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.52 La pièce 2.25 montre que le rapport des frais de la dette publique en pourcentage des recettes totales de la province est demeuré relativement constant – entre 8,0 % et 9,0 % – au cours des dix dernières années. Selon notre appréciation, la tendance à court terme est neutre. Nous évaluons la tendance à long terme comme favorable, car les ratios de 2015 et 2016 sont inférieurs à celui de 2007. Même si nous

avons jugé favorable la tendance en ce qui a trait à cet indicateur, il faut faire preuve de circonspection quand on examine l'indicateur en question. Le coût du service de la dette de la province est à la hausse à un moment où les taux d'intérêt sont en recul, et la dette de la province augmente considérablement.

Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations

2.53 La pièce 2.26 présente le rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations.

Pièce 2.26 - Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations

| Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations | | | |
|--|--|--|--|
| Fin de l'exercice | Valeur comptable nette (en milliards de dollars) | Coût des immobilisations (en milliards de dollars) | Valeur comptable nette/coût des immobilisations (en pourcentage) |
| 2012 | 7,5 | 12,2 | 61,5 % |
| 2013 | 8,0 | 13,1 | 61,1 % |
| 2014 | 8,0 | 13,5 | 59,3 % |
| 2015 | 8,6 | 14,5 | 59,3 % |
| 2016 | 8,7 | 15,0 | 58,0 % |

Valeur comptable nette/coût des immobilisations

| Exercice | Pourcentage |
|----------|-------------|
| 2012 | 61,5 % |
| 2013 | 61,1 % |
| 2014 | 59,3 % |
| 2015 | 59,3 % |
| 2016 | 58,0 % |

Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

Note : Les chiffres de 2014 proviennent d'états financiers audités sans aucun retraitement des exercices suivants.

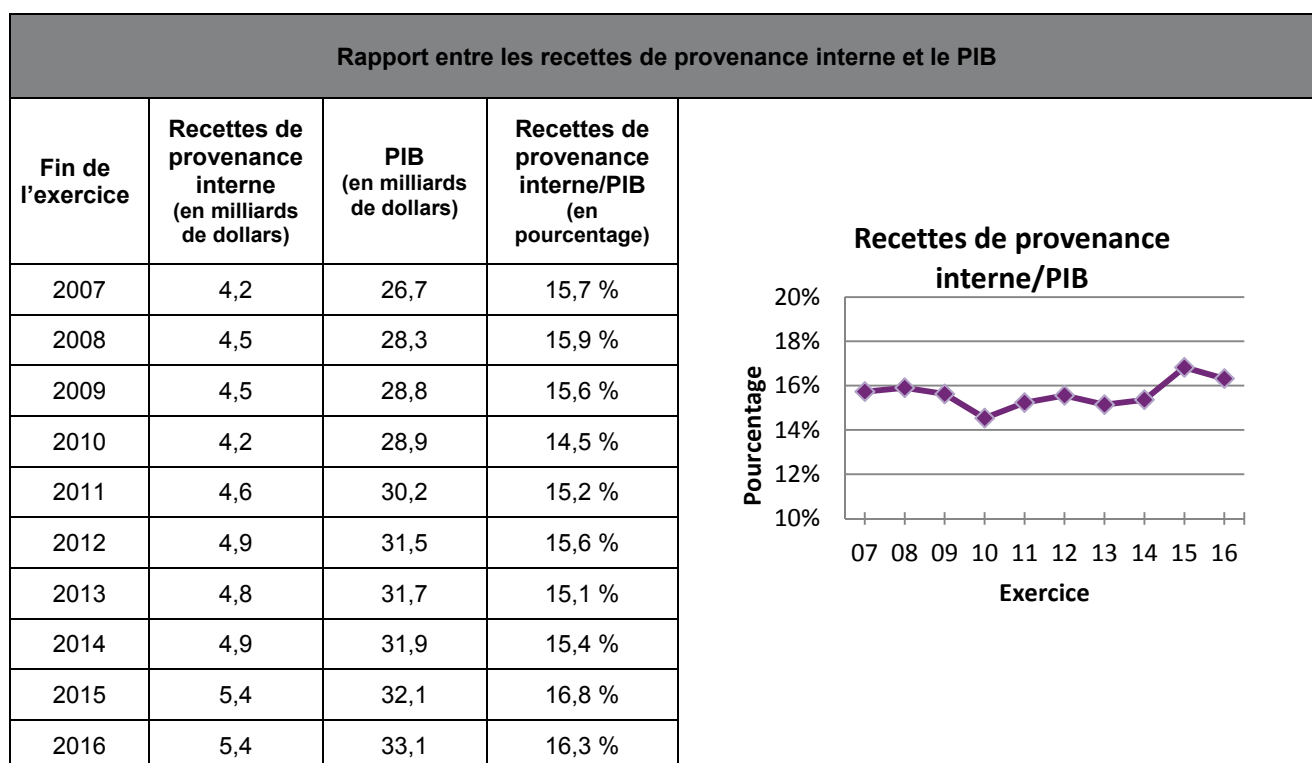
2.54 Ces données montrent qu'il restait en moyenne 58,0 % de la vie utile du stock d'immobilisations de la province en date du 31 mars 2016. Essentiellement, cela signifie que les immobilisations de la province que l'on pensait utilisables pendant dix ans à l'origine avaient encore un peu moins de six années de vie utile restante au 31 mars 2016, tandis que les immobilisations dont la durée de vie utile à l'origine était

de vingt ans étaient encore considérées comme utilisables pendant un peu moins de douze ans en moyenne. Selon notre appréciation, étant donné que les ratios ont diminué au cours des cinq derniers exercices, la tendance à court terme est neutre et la tendance à long terme, défavorable.

Recettes de provenance interne/PIB

2.55 La pièce 2.27 présente le rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB.

Pièce 2.27 - Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB



Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.56 L'indicateur du rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB permet de mesurer à quel point la province produit ses recettes en les tirant de l'économie provinciale. Quand le ratio augmente, une plus grande part des recettes de la province est générée par l'économie provinciale. Par exemple, ce ratio pourrait augmenter si la province haussait les impôts et les taxes. Si le ratio diminue, une moins grande part des recettes de la province est générée par l'économie provinciale. Une diminution du ratio accroît la capacité de la province d'augmenter les impôts et les taxes, ce qui lui permet de jouir d'une plus grande flexibilité dans les moyens

à prendre pour produire des recettes. Dans l'ensemble, le ratio est resté le même à long terme et, selon notre appréciation, cet indicateur est neutre. À court terme, le ratio décroît et, selon notre appréciation, cette tendance est favorable.

2.57 Une diminution a été enregistrée au cours de l'exercice 2010, résultant essentiellement d'une perte importante de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB) (maintenant amalgamée avec la Société d'Énergie Nouveau-Brunswick). Cette année-là, la réduction des recettes de provenance interne n'était pas attribuable à une diminution des droits ou des impôts et taxes.

2.58 On doit faire preuve de circonspection quand on examine cet indicateur pour les huit derniers exercices. En effet, la province a enregistré des déficits, ce qui signifie que les charges ont été supérieures aux recettes générées.

Pièce 2.28 - Tendances des indicateurs de flexibilité

| Tendances des indicateurs de flexibilité | | |
|---|------------------------|-----------------------|
| Indicateur de flexibilité | Tendance à court terme | Tendance à long terme |
| Frais de la dette publique/recettes | Neutre | Favorable |
| Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations | Neutre | Défavorable |
| Recettes de provenance interne/PIB | Favorable | Neutre |

Résumé des indicateurs de flexibilité

2.59 Comme il est résumé à la pièce 2.28, selon notre appréciation globale, les indicateurs de flexibilité à court terme et à long terme sont mixtes. Ce résultat doit néanmoins être interprété avec circonspection. Il a en effet été obtenu au cours d'une période où la province connaissait son huitième déficit consécutif et où le coût de service de la dette de la province était à la hausse (c.-à-d. dans une période où les taux d'intérêt étaient à la baisse de façon générale, et où le niveau de la dette de la province augmentait).

Indicateurs de vulnérabilité

2.60 La vulnérabilité est la mesure selon laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence.

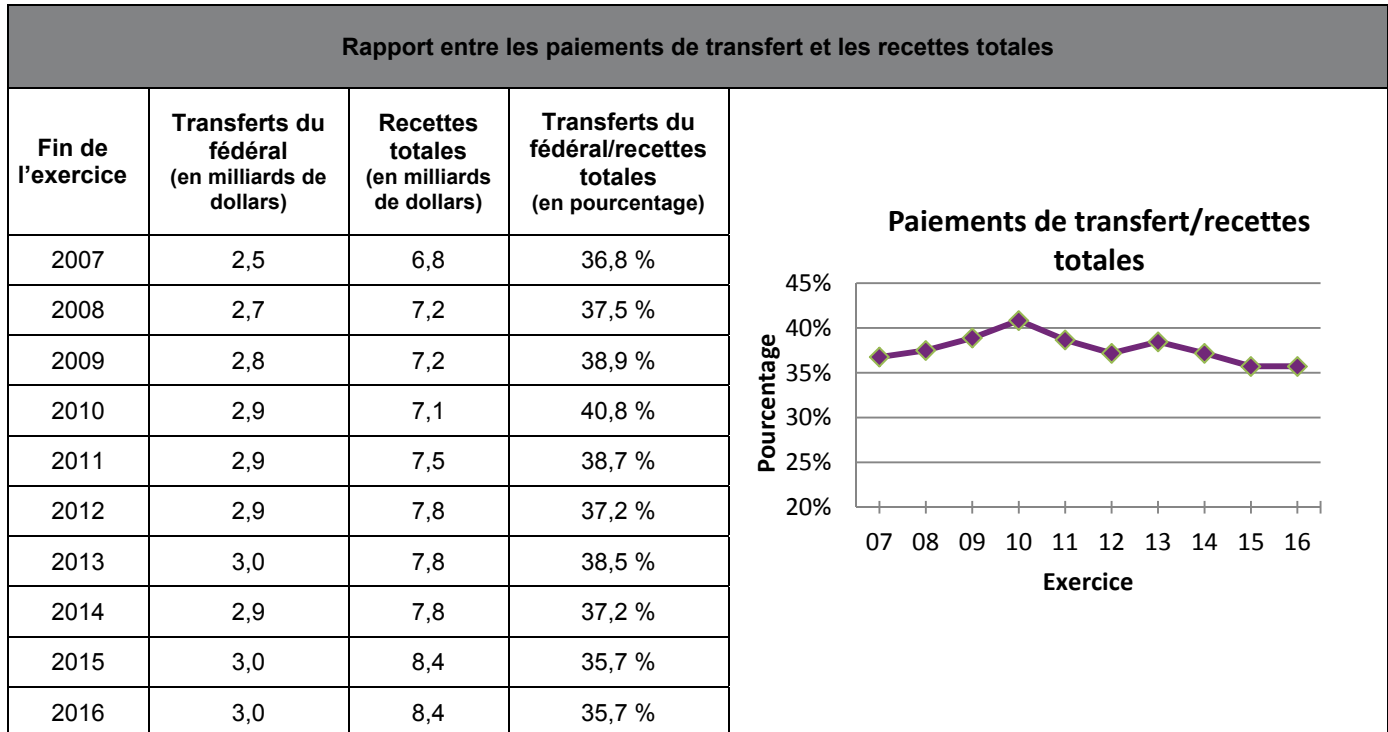
Paiements de transfert/recettes totales

2.61 En comparant la proportion du total des recettes qui provient du gouvernement fédéral aux recettes totales de la province, nous obtenons une mesure du degré de

dépendance de la province à l'égard du gouvernement fédéral. Lorsque cette dépendance augmente, la province est plus vulnérable face aux décisions financières prises par le gouvernement fédéral.

2.62 La pièce 2.29 présente le rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales.

Pièce 2.29 - Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales



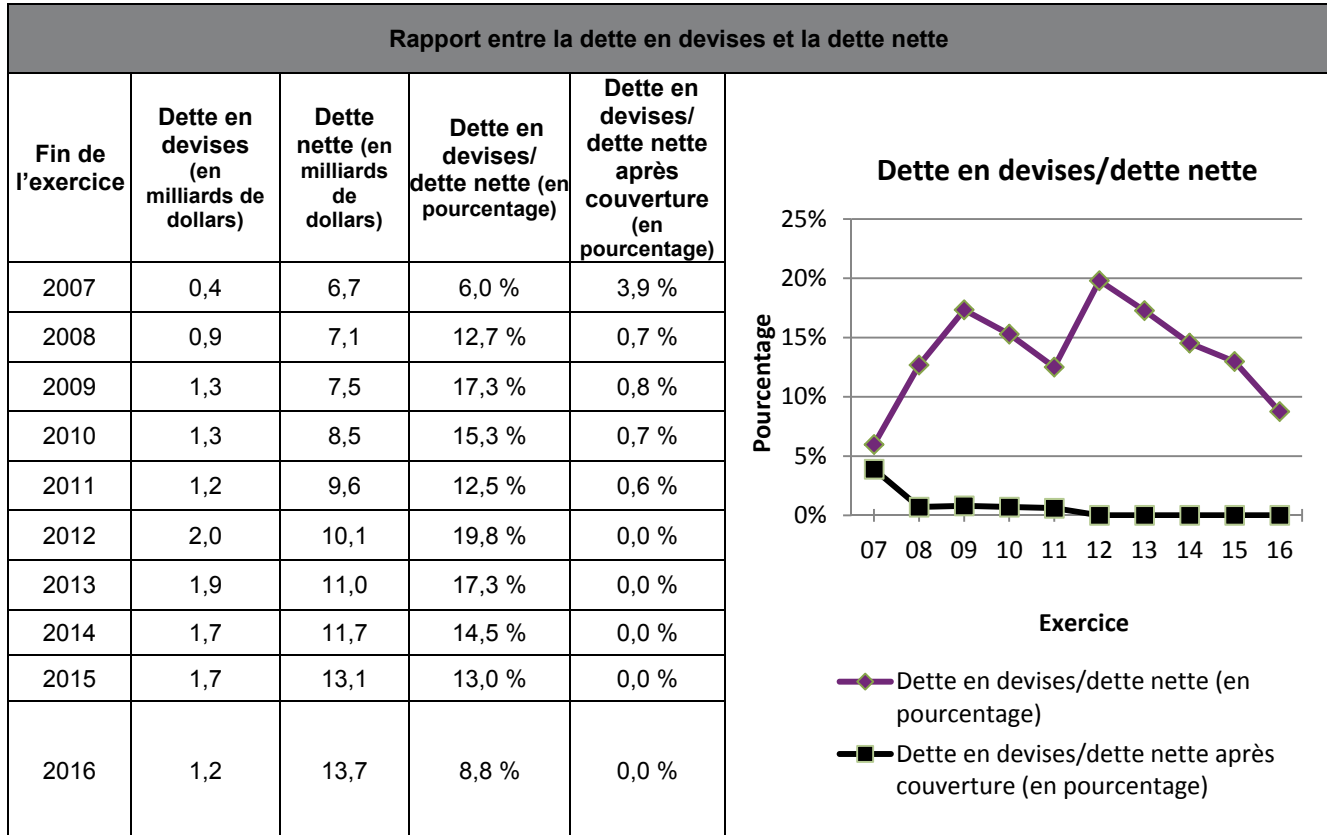
Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.63 La pièce 2.29 montre que la dépendance de la province à l'égard des paiements de transfert du gouvernement fédéral diminue depuis 2010. Les recettes ont augmenté en 2013, ce qui s'explique en partie par des recettes en capital ponctuelles associées au Projet de porte d'entrée de la route 1. La dépendance à l'égard des transferts du fédéral a diminué en 2016 et est restée à peu près au même niveau que les exercices précédents. Donc, selon notre appréciation, la tendance à court terme est favorable et la tendance à long terme est mixte.

Dettes en devises/dettes nettes

2.64 L'indicateur du rapport entre la dette en devises et la dette nette permet de mesurer le degré de vulnérabilité de la province face aux fluctuations des cours de change. Il est présenté à la pièce 2.30.

Pièce 2.30 - Rapport entre la dette en devises et la dette nette



Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.65 La pièce 2.30 montre que la dette en devises de la province s'est accrue de 2007 à 2012, mais qu'elle a diminué entre 2013 et 2016. Le risque d'exposition aux fluctuations des cours de change est compensé par la stratégie de couverture adoptée par la province. Cette dernière utilise plusieurs solutions de rechange pour réduire (couvrir) le risque associé à la dette remboursable en devises :

- achat d'éléments d'actif libellés en devises pour le fonds d'amortissement de la province;
- ententes qui permettent de rembourser la dette et les intérêts en dollars canadiens;
- contrats de change à terme (qui permettent à la province

d'acheter des devises à un prix précis et à une date future déterminée).

2.66 La pièce 2.30 nous révèle que le risque d'exposition aux fluctuations des cours de change a beaucoup diminué au fil du temps. Selon notre appréciation, cet indicateur est favorable en raison de l'efficacité de la stratégie de couverture de la province.

Pièce 2.31 - Tendances des indicateurs de vulnérabilité

| Tendances des indicateurs de vulnérabilité | | |
|--|------------------------|-----------------------|
| Indicateur de vulnérabilité | Tendance à court terme | Tendance à long terme |
| Paiements de transfert/recettes totales | Favorable | Mixte |
| Dette en devises/dette nette | Favorable | Favorable |

Résumé des indicateurs de vulnérabilité

2.67 Comme il est résumé à la pièce 2.31, en général, l'exposition de la province par rapport à la vulnérabilité est favorable. Pendant les exercices au cours desquels la CFENB (maintenant amalgamée avec Énergie NB) a tiré des revenus de son investissement dans Énergie NB, la province a moins dépendu des recettes du fédéral et cet indicateur s'est amélioré. Il existe également une dépendance à l'égard du gouvernement fédéral au cours de certains exercices pour ce qui est d'aider au financement de grands projets d'infrastructure. Il convient en outre de signaler que la province gère et limite de façon efficace son exposition aux fluctuations des devises.

Commentaires sur les tendances importantes observées dans les états financiers consolidés de la province

2.68 Dans la présente section, nous examinons les tendances importantes que nous avons observées dans les états financiers consolidés de la province. Nous soulignons ces tendances afin de sensibiliser la population et de donner aux législateurs une évaluation indépendante des questions sur lesquelles nous sommes d'avis que le gouvernement devrait se pencher.

2.69 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, la province a déclaré un déficit de 260,5 millions de dollars. Il s'agit d'une diminution de 100,9 millions de dollars par rapport au déficit de 361,4 millions de dollars qui a été déclaré pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (redressé).

Déficit

2.70 La pièce 2.32 explique à un haut niveau les raisons pour lesquelles le déficit a changé entre le 31 mars 2015 et le 31 mars 2016.

Pièce 2.32 - Analyse de la diminution du déficit

| Analyse de la diminution du déficit | |
|---|----------------------|
| | (en millions) |
| Déficit de 2015 (redressé) | (361,4) \$ |
| Augmentation des recettes de provenance provinciale | 4,1 |
| Diminution des recettes de provenance fédérale | (57,1) |
| Diminution des charges | 153,9 |
| Déficit de 2016 | (260,5) \$ |

2.71 La légère augmentation des recettes de provenance provinciale s'explique par des augmentations de 46,6 millions de dollars des recettes fiscales provinciales et de 44,9 millions de dollars d'autres recettes provinciales, contrebalancées par une diminution de 88,0 millions de dollars des recettes d'Énergie NB.

Charges

2.72 Les charges totales ont diminué de 153,9 millions de dollars. Les diminutions les plus importantes, de l'ordre de 237,4 millions de dollars, ont été enregistrées dans le secteur Éducation et formation. Elles s'expliquent essentiellement par une charge de retraite ponctuelle associée à la réforme du Régime de pension des enseignants en 2015. Des diminutions importantes (43,6 millions de dollars) ont aussi été signalées dans le secteur du Développement économique. Ces diminutions ont toutefois été contrebalancées par d'importantes augmentations en Santé (68,1 millions de dollars). La hausse en Santé a surtout été occasionnée par des charges supplémentaires des régies régionales de la santé pour les salaires et l'inflation, ainsi que par une augmentation des paiements dans le cadre des programmes d'assurance-maladie et de médicaments.

2.73 La pièce 2.33 donne le taux de croissance sur un exercice ainsi que le taux de croissance annuel total des charges entre 2014 et 2016.

Pièce 2.33 - Tendances des charges par fonction

| Tendances des charges par fonction | | | | | | | |
|---|--------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| Fonction | (en millions de dollars) | | | (en pourcentage) | | | |
| | Charges de 2014 | Charges de 2015 | Charges de 2016 | Taux de croissance de 2014 | Taux de croissance de 2015 | Taux de croissance de 2016 | Taux de croissance de 2014 à 2016 |
| Éducation et formation | 1 836,1 | 2 083,7 | 1 846,3 | 2,7 | 13,5 | (11,4) | 0,6 |
| Santé | 2 786,0 | 2 830,9 | 2 899,0 | 0,0 | 1,6 | 2,4 | 4,1 |
| Service de la dette publique | 661,9 | 677,2 | 678,1 | 0,2 | 2,3 | 0,1 | 2,4 |
| Développement social | 1 076,6 | 1 182,3 | 1 196,4 | 2,3 | 9,8 | 1,2 | 11,1 |
| Transports et infrastructure | 577,9 | 649,7 | 636,0 | 5,5 | 12,4 | (2,1) | 10,1 |
| Services de protection | 235,2 | 268,7 | 281,3 | (0,9) | 14,2 | 4,7 | 19,6 |
| Ressources | 214,0 | 197,3 | 185,3 | (12,0) | (7,8) | (6,1) | (13,4) |
| Gouvernement central | 637,1 | 540,6 | 585,3 | 0,1 | (15,1) | 8,3 | (8,1) |
| Travail et emploi | 118,3 | 122,6 | 135,0 | 17,7 | 3,6 | 10,1 | 14,1 |
| Développement économique | 231,4 | 247,6 | 204,0 | (14,0) | 7,0 | (17,6) | (11,8) |
| Total | 8 374,5 | 8 800,6 | 8 646,7 | | | | |
| Total du taux de croissance annuel | | | | 0,7 | 5,1 | (1,7) | 3,3 |

Voir les paragraphes 2.5 et 2.24 pour de plus amples informations sur les retraitements des exercices antérieurs.

2.74 Comme le montre la pièce 2.33, le taux de croissance sur un exercice des charges de la province en 2016 est de (1,7) % par rapport au taux de croissance de 0,7 % en 2014. Au cours de l'exercice 2016, six des dix secteurs fonctionnels ont affiché une augmentation dans le taux de croissance sur un exercice, ce qui laisse entendre que des réductions de coûts ont été réalisées. Quatre des dix secteurs fonctionnels ont affiché une croissance négative en 2016, ce qui laisse entendre que des réductions de coûts ont été réalisées. Le taux de croissance total des charges entre 2014 et 2016 s'est chiffré à 3,3 % indiquant qu'en moyenne, les charges augmentent au fil du temps.

2.75 Nous avons constaté que la plus importante diminution du taux de croissance des charges en 2016 avait été enregistrée dans les secteurs du Développement économique et de l'Éducation et de la formation.

2.76 La pièce 2.33 montre toutefois que Travail et emploi a connu le plus important taux de croissance sur un exercice en 2016, soit 10,1 %. Cela est principalement attribuable à des

charges plus élevées associées à divers programmes d'emploi. Le Gouvernement central a connu le deuxième taux de croissance en importance en raison des charges provisionnelles et de charges accrues dans le gouvernement général.

Recettes

2.77 La pièce 2.34 donne le taux de croissance sur un exercice et le taux de croissance total des recettes entre 2014 et 2016.

2.78 Les recettes totales ont diminué de 53 millions de dollars depuis 2015. Cela s'explique par une réduction de 57,1 millions de dollars des recettes de provenance fédérale et une augmentation de 4,1 millions de dollars des recettes de provenance provinciale.

Pièce 2.34 - Tendances des recettes selon la provenance

| Tendances des recettes selon la provenance | | | | | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| Provenance | (en millions de dollars) | | | (en pourcentage) | | | |
| | Montant des recettes de 2014 | Montant des recettes de 2015 | Montant des recettes de 2016 | Taux de croissance de 2014 | Taux de croissance de 2015 | Taux de croissance de 2016 | Taux de croissance de 2014 à 2016 |
| Provenance provinciale | | | | | | | |
| Taxes et impôts | 3 595,3 | 3 983,1 | 4 029,7 | 1,5 | 10,8 | 1,2 | 12,1 |
| Licences et permis | 148,7 | 149,4 | 153,8 | 2,8 | 0,5 | 2,9 | 3,4 |
| Redevances | 90,9 | 97,5 | 89,3 | 5,6 | 7,3 | (8,4) | (1,8) |
| Autres recettes provinciales | 856,8 | 1 003,5 | 966,6 | 8,3 | 16,6 | (3,7) | 12,8 |
| Gains du fonds d'amortissement | 204,5 | 195,9 | 194,1 | (7,3) | (4,2) | (0,9) | (5,1) |
| Provenance fédérale | | | | | | | |
| Paiements de péréquation | 1 562,0 | 1 666,0 | 1 668,0 | (2,2) | 6,7 | (0,1) | 6,8 |
| Subventions sans condition | 948,9 | 955,8 | 994,7 | 6,1 | 0,7 | 4,1 | 4,8 |
| Subventions conditionnelles | 367,0 | 388,0 | 290,0 | (27,8) | 5,7 | (25,3) | (21,0) |
| Total | 7 774,1 | 8 439,2 | 8 386,2 | | | | |
| Total du taux de croissance annuel | | | | (0,1) | 8,6 | (0,6) | 7,9 |

Après redressement

2.79 La pièce 2.34 montre qu'en 2016, les recettes de la province ont affiché un taux de croissance de (0,6) % ce qui laisse entendre que les revenus ont diminué en 2016 comparativement à 2015. Toutefois, les recettes de la

province ont affiché un taux de croissance de 7,9 % de 2014 à 2016, ce qui laisse entendre une croissance globale durant cette période.

Autres provinces – Comparaison des recettes et des charges – 2.80 La pièce 2.35 présente une comparaison des recettes et des charges par rapport à certaines autres provinces.

Pièce 2.35 - Recettes et charges (comparaison avec d'autres provinces)

| Recettes et charges (comparaison avec d'autres provinces) (en millions de dollars) | | | | | | | | |
|---|----------|----------|----------|-----------------------------------|----------------|----------|----------|-----------------------------------|
| Recettes brutes | | | | | Charges brutes | | | |
| | 2014 | 2015 | 2016 | Taux de croissance de 2014 à 2016 | 2014 | 2015 | 2016 | Taux de croissance de 2014 à 2016 |
| Nouveau-Brunswick | 7 774,1 | 8 439,2 | 8 386,2 | 7,9 % | 8 374,5 | 8 800,6 | 8 646,7 | 3,3 % |
| Nouvelle-Écosse | 10 060,2 | 10 661,9 | 10 937,6 | 8,7 % | 10 737,1 | 10 805,6 | 10 948,2 | 2,0 % |
| Saskatchewan | 14 418,0 | 14 058,7 | 13 633,7 | (5,4) % | 13 829,0 | 13 996,8 | 15 153,2 | 9,6 % |
| Manitoba | 14 414,0 | 14 963,0 | 15 054,0 | 4,4 % | 14 936,0 | 15 393,0 | 15 900,0 | 6,5 % |

2.81 La pièce 2.35 démontre que le taux de croissance des recettes au Nouveau-Brunswick entre 2014 et 2016 a été de 7,9 %, ce qui est le deuxième taux de croissance le plus élevé pour ce groupe. La pièce 2.35 démontre aussi que le taux de croissance des charges brutes du Nouveau-Brunswick entre 2014 et 2016 a été de 3,3 %, le deuxième plus bas taux de croissance des charges brutes au cours de cette période.

Pièce 2.36 – Comparaison avec d'autres provinces – Déficit

| Déficit (comparaison avec d'autres provinces) | | | | |
|---|------------------------------|---------|-----------|---------------------------------------|
| | (en millions de dollars) | | | Taux de croissance entre 2014 et 2016 |
| | Excédents (déficits) annuels | | | |
| | 2014 | 2015 | 2016 | |
| Nouveau-Brunswick | (600,4) | (361,4) | (260,5) | (56,6) % |
| Nouvelle-Écosse | (676,9) | (143,7) | (10,7) | (98,4) % |
| Saskatchewan | 589,0 | 61,9 | (1 519,5) | 358,0 % |
| Manitoba | (522,0) | (430,0) | (846,0) | 62,1 % |

2.82 Comme le montre la pièce 2.36, lorsqu'on le compare à d'autres provinces, le Nouveau-Brunswick a le deuxième plus grand déficit en 2014 et 2015, et le troisième plus grand en 2016. Même si beaucoup d'efforts ont été déployés pour remédier à l'accroissement des charges du gouvernement, des mesures s'imposent toujours pour s'attaquer au déficit et à la croissance soutenue de la dette nette du Nouveau-Brunswick. En général, les recettes du Nouveau-Brunswick demeurent inférieures à ses charges pour un huitième exercice consécutif.